



FAQ abonnements et activités

FAQ de la Piscine de Lac

Une FAQ pour vous offrir un accueil dans les meilleures conditions.

Les shorts de bains sont-ils autorisés ?

Non, les shorts sont interdits pour des raisons d'hygiène (sont plus souvent portés en journée l'été). Le maillot spécifique piscine est obligatoire, le bonnet de bain est recommandé.

Le bonnet de bain est-il obligatoire ?

Non, mais pour des raisons d'hygiène, il est fortement recommandé pour tout le monde

Faut-il prévoir de la monnaie pour les casiers ?

Pour ouvrir les casiers, il est recommandé d'utiliser les cartes remises à l'accueil de la piscine. Évitez d'utiliser des jetons ou des pièces de monnaie, car cela pourrait bloquer les mécanismes.

A partir de quel âge puis je emmener mon enfant à la piscine ?

Les enfants de moins de 8 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte en tenue de bain.

À savoir : les samedis et dimanches matins (ainsi que le mercredi matin pendant les petites vacances scolaires), le bassin de loisirs est aménagé pour les enfants, avec la pataugeoire et le

bassin ludique chauffés à 32°C."

Pour plus d'information sur les horaires et tarifs, consulter [notre site web](#) ou contactez l'équipe au 02 40 97 03 64 ou directement à l'accueil aux horaires d'ouverture

A partir de quel âge mon enfant peut intégrer les cours de natation à l'année pour apprendre à nager ?

Les stages et l'école de natation sont ouverts à partir de 5 ans. Un test de niveau est obligatoire pour participer à ces activités.

L'éveil aquatique est proposé pour les enfants de 4 à 5 ans, sans nécessité de test de niveau.

Pour les modalités d'inscription, horaires et tarifs, consulter [notre site web](#) ou contactez l'équipe au 02 40 97 03 64 ou directement à l'accueil aux horaires d'ouverture

Existe t-il une activité pour les enfants de moins de 5 ans ?

Oui, la Piscine du Lac propose de [l'éveil aquatique](#) sous forme de stages ou par trimestre.

Il s'agit de familiariser les enfants de 4 à 5 ans au milieu aquatique, sous forme de jeux et de parcours. De nombreuses activités ludiques lui permettront de gagner en confiance.

Pour les modalités d'inscription, horaires et tarifs, consulter [notre site web](#) ou contactez l'équipe au 02 40 97 03 64 ou directement à l'accueil aux horaires d'ouverture

Existe-il des activités pour les enfants pendant les vacances scolaires ?

Des [stages d'apprentissage et de perfectionnement](#) sont organisés pendant les vacances scolaires (sauf Noël) pour les enfants à partir de 5 ans révolus. (Un test de niveau est obligatoire au préalable)


Des stages d'éveil aquatique peuvent avoir lieu pendant les petites vacances scolaires pour les enfants de 4 à 5 ans. (pas de test de niveau.)

Pour les modalités d'inscription, horaires et tarifs, consulter [notre site web](#) ou contactez l'équipe au 02 40 97 03 64.

Proposez-vous des cours de natation pour adultes ?

Oui, inscription à l'année, plusieurs niveaux sont proposés :

- › Débutants "aquaphobes" (45 min)
- › Apprentissage (45 min)
- › Perfectionnement 1 (1 heure)
- › Perfectionnement 2 (1 heure)

Pour les modalités d'inscription, horaires et tarifs, consulter [notre site web](#)  ou contactez l'équipe au 02 40 97 03 64.

La piscine est-elle accessible aux PMR ?

L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap : ascenseur, cabine et douche PMR, fauteuil roulant pour accéder aux bassins.... et potence de mise à l'eau

Attention : l'ascenseur est actuellement hors service

- › [Règlement intérieur de la piscine](#)

[Nous contacter](#) 